SANS
VALEUR
LEGALE

MORBIHAN
BANQUE ET ASSURANCES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES (MORBIHAN)

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le 28 JUIL. 2011
2011/A/2341

Agence de ARRADON
2 Rue des frères Mithouard

56610 ARRADON
(☎ 09 74 75 56 56)
(Fax 0297448319)

N/Réf. : ca/el
V/Réf. :
Objet :

Monsieur Kerbellec Joel
10 rue de Calendrou
35 510 Cesson Sevigné

ARRADON, le 7 juillet 2011

ATTESTATION DE DEPOT
POUR CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL

Nous soussignés, Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital et personnel variable, dont le siège social est à Vannes (56), avenue de Keranguen, SIREN 777 903 816 –RCS de Vannes,

Attestons avoir reçu en dépôt la somme de 1000 € mille euro représentant l'apport en numéraire au capital de la SAS en formation sous la dénomination ABEIMO de :

Nom et adresse des souscripteurs	Montant
Monsieur Kerbellec Joël, 10 rue de Calendrou, 35 510 Cesson Sévigné.	1 000 €

Nous attestons avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des actionnaires qui lui a été présentée.

Cette somme restera bloquée dans les conditions légales et réglementaires.

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Arradon, le 7 juillet 2011
Signature du représentant de la Caisse Régionale

CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN
2, rue des Frères Mithouard
56610 ARRADON
Tél. : 09 74 75 56 56
Fax : 02 97 44 83 19